

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01376

Numéro SIREN : 838 614 782

Nom ou dénomination : A2E

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2022 sous le numéro de dépôt 8872

Désignation de l'entreprise : SARL A2E Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 13 rue Frichet 78410 BOUAFLE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 83861478200012 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>		N-1 <u>31/12/2020</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	1 080	AU	716	365	648
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	1 937 000	CV		1 937 000	1 937 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	32 477	BI		32 477	32 477
	TOTAL (II)	BJ	1 970 557	BK	716	1 969 842	1 970 125
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	36 000	BY		36 000	76 800
	Autres créances (3)	BZ	75	CA		75	1 033
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	31 859	CG		31 859	5 162
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 237	CI		7 237	10 687
	TOTAL (III)	CJ	75 171	CK		75 171	93 682
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 045 729	1A	716	2 045 013	2 063 807
	Renouveau : (1) Dont droit au bail						
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP					
	(3) Part à plus d'un an :	CR					

Clauses de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

Document obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts) Dossier N° 100197 en Euros.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A2E</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10.000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	(1 284)	1 802
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 733	(3 086)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	13 449
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 259 667	1 569 336
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	718 728	445 454
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		450
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 169	38 851
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	2 031 564	2 054 092
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 045 013	2 063 807
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IF		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 083 641	794 424
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARTL A2E		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF
			FG	275 000	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	275 000	FK		FL	275 000
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 463
	Autres produits (1) (11)					FQ	14
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	43 791
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 554
	Salaires et traitements*					FY	134 245
	Charges sociales (10)					FZ	51 983
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	284	1 417	
				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE	16	6			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	38 605
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM				
	Différences positives de change		GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO				
	Total des produits financiers (V)	GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	37 797	33 724		
	Différences négatives de change		GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT				
	Total des charges financières (VI)	GU	37 797	33 724			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(37 797)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	808

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2E

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 000		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		12 490	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 000	12 490	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	75	941	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		9 909	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	75	10 850	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 925	1 640	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	283 477	274 326	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	279 744	277 411	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 733	(3 086)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 463	3 321	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	27 626	25 743	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 2 351 obligatoires A9 25 275					
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
Dont cotisations Madelin A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
INDEMNITE ARTICLE 700				3 000	
AMENDES ROUTIERES		75			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

SARL A2E

13 rue Frichet

78410 BOUAFLE

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CABINET PERON & ASSOCIES

27 rue Alfred Nobel

77420 CHAMPS SUR MARNE

01 60 06 84 30



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Disponibilités en Euros	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 045 013.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 275 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 3 733.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. La société a transféré son siège social au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	533		548
TOTAL	533		548
Autres participations	1 937 000		
Prêts, autres immobilisations financières	32 477		
TOTAL	1 969 477		
TOTAL GENERAL	1 970 010		548

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 080	1 080
TOTAL			1 080	1 080
Autres participations			1 937 000	1 937 000
Prêts, autres immobilisations financières			32 477	32 477
TOTAL			1 969 477	1 969 477
TOTAL GENERAL			1 970 557	1 970 557

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	432	284		716
TOTAL	432	284		716
TOTAL GENERAL	432	284		716

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	284				
TOTAL	284				
TOTAL GENERAL	284				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	32 477		32 477
Autres créances clients	36 000	36 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	75	75	
Charges constatées d'avance	7 237	7 237	
TOTAL	75 789	43 312	32 477

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	1 259 667	311 744	947 923	
Emprunts et dettes financières divers	4 204	4 204		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 649	37 649		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 733	14 733		
Autres impôts taxes et assimilés	787	787		
Groupe et associés	714 523	714 523		
TOTAL	2 031 564	1 083 641	947 923	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	309 669			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	100			100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Cautions données au titre de l'emprunt BPI:

- 1- Il sera retenu sur les fonds prêtés la somme de 32 500,00 EUR. Cette somme sera conservée par le Prêteur comme gage espèces. Conformément aux dispositions de l'article 2341 alinéa 2 du Code Civil, le Prêteur est dispensé de tenir les sommes gagées séparées de celles qui lui appartiennent. La créance de l'Emprunteur en remboursement du gage espèces sera rémunérée à la valeur du CNO TEC 5 d'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement (arrondi à deux décimales). A titre indicatif, le CNO TEC 5 du mois de mars 2018 est de -0,03 %. Dans le cas où le taux de référence serait négatif, il serait retenu à 0% (zéro pour cent). Cette créance et les intérêts produits seront remboursés à l'Emprunteur au terme du contrat, en l'absence d'impayé. Le Prêteur pourra prélever sur le gage espèces toutes sommes devenues exigibles en vertu du présent contrat, sans avoir à en avertir au préalable l'Emprunteur.
- 2- Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Transmission des PME et TPE à hauteur de 35,00 % (TRENTÉ-CINQ pour cent) de l'encours du crédit.
- 3- Ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds Régional de Garantie Ile de France 2 à hauteur de 35,00 % (TRENTÉ-CINQ pour cent), géré par la société anonyme Bpifrance Régions.
- 4- Préalablement au décaissement du prêt, adhésion de Madame Emilie

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ESKENAZI au contrat d'assurance groupe décès - Perte Totale Irréversible d'Autonomie souscrit par le Prêteur auprès de la C.N.P.. Le montant assuré est égal à 250 000,00 EUR.

5- Adhésion de Monsieur Arnaud ESKENAZI au contrat d'assurance groupe décès - Perte Totale Irréversible d'Autonomie souscrit par le Prêteur auprès de la C.N.P. . Le montant assuré est égal à 400 000,00 EUR.

Cautions données au titre de l'emprunt Crédit du Nord:

1-Garantie prise par acte séparé : caution personnelle et solidaire de M ESKENAZI ARNAUD et de son conjoint Mme ESKENAZI EMILIE à hauteur de 770 250,00 EUR pour une durée de 108 mois.

2-Nantissement de l'intégralité des actions de la SAS RBH SCHOLER.

3- Délégation au profit du Crédit du Nord du contrat d'assurance SWISSLIFE ASSURANCE DES EMPRUNTEURS souscrit par la société A2E aux noms de Monsieur Arnaud ESKENAZI et Madame Emilie ESKENAZI pour les risques de Décès- Perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité temporaire de travail à hauteur chacun de 50% du prêt.

Engagements reçus

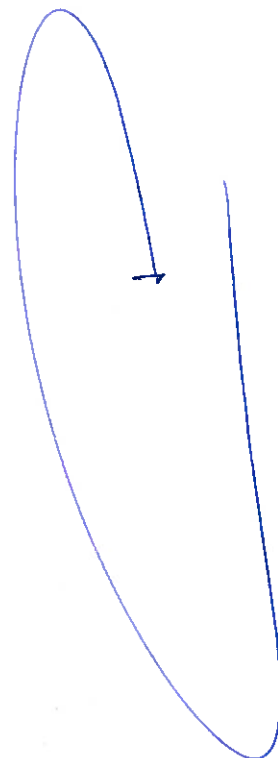
Voir ci dessus.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SARL A2E
78410 BOUAFLE

Société Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quota-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	net						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - RBH SCHOLIER - Participations détenues entre 10 et 50 %	150 000	694 627	100.00	1 900 000	1 900 000			2 855 222	182 775		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											



A2E
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 RUE FRICHET
78410 BOUAFLE
838 614 782 RCS VERSAILLES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 AVRIL 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31-12-2021

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31-12-2021 s'élevant à 3 733,21 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 733,21 euros
Absorption des pertes antérieures	1 284,31 euros

Solde	2 448,90 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2 448,90 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 AVRIL 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

